

NOTE D'INFORMATION

ATTIJARI MIXED DISTRIBUTION

Nature juridique
FCP

Société de gestion
WAFA GESTION

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX


Ikhlas METTIGUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la loi n° 03-25 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP26130 en date du 04/06/2026.



ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **WAFA GESTION** sise à **Quartier CFC, Main Street, Site Borj Attijari, Bâtiment B1, 2^{ème} Etage – Casablanca** représentée par **Monsieur Réda HILALI** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

WAFA GESTION
Quartier CFC, Main Street
Site Borj Attijari, Bât B1 - Casablanca
Tél : 05 22 45 38 38



P.O

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **ATTIJARI MIXED DISTRIBUTION**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000042111**
- Date et référence de l'agrément : **29/06/2022, GP22092**
- Date de création : **15/08/2022**
- Siège social : **Quartier CFC, Main Street, Site Borj Attijari, Bâtiment B1, 2ème Etage – Casablanca.**
- Durée de vie : **99 ans**
- Exercice social : **01^{er} Janvier au 31 Décembre**
- Apport initial : **1.000.000 de Dirhams**
- Valeur liquidative d'origine : **100 Dirhams**
- Société de gestion : **WAFA GESTION** représentée par **Monsieur Réda HILALI** en sa qualité de **Directeur Général**.
- Etablissement dépositaire : **Attijariwafa Bank** représenté par **Monsieur Youssef ROUISSI** en sa qualité de **Directeur Général Délégué**.
- Commercialisateurs :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter
ATTIJARI INTERMEDIATION	Responsables commerciaux
WAFA GESTION	Responsables commerciaux
ATTIJARIWABA BANK	Responsables d'agences du réseau d'Attijariwafa Bank

- Commissaire aux comptes : **HDID & ASSOCIES** représenté par **Monsieur HDID**.



II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : Diversifié
- Indice de référence : 70% MBI MT (Moroccan Bond Index Moyen Terme) tel que publié par BMCE Capital + 30% MASI (Moroccan All Shares Index) tel que publié par la Bourse de Casablanca.
- Objectifs de gestion : L'objectif du fonds Attijari Mixed Distribution sera de générer une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence. Le fonds cherchera à générer une appréciation du capital tout en distribuant un dividende annuel. Dans cette optique, le FCP investira à la fois sur le marché actions et le marché des taux, dans des titres émis par des émetteurs présentant des fondamentaux solides et des perspectives de croissance prometteuses selon les analyses de Wafa Gestion. Le dividende distribué sera issu du résultat annuel du fonds, provenant des coupons, intérêts et dividendes reversés notamment par les titres de créances, opérations de prise de pension, DAT, actions et OPC.
- Stratégie d'investissement :

Le fonds investira ses actifs en actions et en titres de créance sans que la proportion d'actions cotées ne soit nulle ni n'atteigne 60% de ses actifs, hors actions ou parts d'OPCVM « Actions » et liquidité, ou que la proportion de titres de créances ne soit nulle ni n'atteigne 90% de ses actifs, hors parts ou actions d'OPCVM "Obligations", créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidité.

Le fonds pourra investir en droits d'attribution ou de souscription et en certificats d'investissement cotés à la Bourse de Casablanca au sein de la poche actions. Le fonds pourra effectuer des opérations de mise et de prise de pension, selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.

Le fonds pourra effectuer des opérations de prêts et d'emprunts de titres selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.

D'autre part, le FCP pourra investir en obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation de paiement des intérêts et ce, selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.

Cette stratégie de diversification cherchera à profiter des mouvements haussiers sur ces marchés dans le but d'améliorer le rendement du portefeuille.

L'univers d'investissement du FCP ATTIJARI MIXED DISTRIBUTION inclut les éléments ci-après :

- Titres de créances émis ou garantis par l'Etat marocain,
- Actions, certificats d'investissement, droits de souscription ou d'attribution détachés des actions ou des certificats d'investissement, cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout marché réglementé et ouvert au public,
- Parts et actions d'OPCVM dans la limite de 10% de l'actif net du fonds,
- Titres émis par les Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC) et par les Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT),
- Titres de créances négociables,



SH

- Obligations,
- Dépôts à terme de durée initiale ou résiduelle inférieure à 12 mois,
- Instruments financiers à terme,
- Dépôt d'investissement auprès des banques participatives.
- Durée de placement recommandée : **3 ans**.
- Souscripteurs concernés : **Grand public (Personnes physiques et morales)**.

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **29/09/2022**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative et des commissions de souscription et de rachat : **Affichage de la valeur liquidative ainsi que des commissions de souscription et de rachat dans les locaux de Wafa Gestion, d'Attijariwafa Bank et d'Attijari Intermédiation selon une fréquence quotidienne, et leur publication dans un journal d'annonces légales ainsi que sur le site électronique de Wafa Gestion, selon une fréquence hebdomadaire.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions et selon les modalités ci-dessous :**
 - **Lieu de réception des demandes de souscription et de rachat : Réseau d'Attijariwafa Bank, de Wafa Gestion et d'Attijari Intermédiation.**
 - **Méthode de calcul du prix de souscription : La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.**
 - **Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.**
 - **Les demandes de souscription et de rachat sont reçues chaque jour ouvré avant 11h30 et exécutées sur la base de la valeur liquidative suivante.**

Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la valeur liquidative suivante.

- Affectation des résultats : **Distribution entière. Les sommes distribuables sont entièrement distribuées, selon la décision du Conseil d'Administration de la société de Gestion du FCP.**

Les porteurs de parts du fonds seront informés des distributions par tous les moyens de communication possibles (mailing, courrier, communiqué de presse...) et ce, au plus tard, la veille de la mise en distribution.

La mise en paiement des sommes distribuables doit intervenir dans un délai maximum de six mois suivant la clôture de l'exercice.

Entité en charge de la distribution aux souscripteurs : ATTIJARIWAFABANK.

Adresse: Casablanca, 2, Bd Moulay Youssef N° Téléphone : 0522 29 88 88.

Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des coupons encaissés.

- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le Code Général des Impôts



IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - Au maximum 2% HT des montants souscrits, dont 0,4% incompressible, acquis au FCP.
 - Commission de rachat maximale :
 - Au maximum 1,5% HT des montants rachetés, dont 0,4% incompressible, acquis au FCP.
 - Cas d'exonération :
 - A la discrétion du réseau placeur.
- Frais de gestion :
 - 2% HT maximum l'an. Les frais de gestion sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM, gérés par WAFA GESTION, détenues en portefeuille. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque date de calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Frais publications :	20 000 dhs
(2) Commissaire aux comptes :	10 000 dhs
(3) Commissions de l'AMMC :	0,025%
(4) Dépositaire :	0,050%
(5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle » :	3 600 dhs
(6) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel » :	Selon les conditions en vigueur.
Prestations de WAFA GESTION :	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)

